**REPUBLIQUE TOGOLAISE**



***Les Rayons de la Transparence !***

**SECRETARIAT TECHNIQUE**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_



**Campagne de dissémination des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016**

***Rapport d’Etape 2***

La seconde étape de la campagne de dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016 a eu lieu du 03 au 25 juillet 2019, dans certains chefs-lieux des régions administratives et dans certaines localités minières. Financée par la Banque Africaine de Développement à travers le Projet d’Appui à la Mobilisation des Ressources et au renforcement de Capacités Institutionnelles (PAMOCI), cette seconde étape de la dissémination a connu la participation des membres du Secrétariat technique notamment le Coordonnateur national et ses collaborateurs (09), des membres des Organisations de la société civile du Comité de pilotage (04) et du représentant du PAMOCI (01).

**Deuxième étape, du 03 au 25 juillet 2019**

**KARA**

La deuxième étape de la campagne de dissémination des rapports ITIE 2015-2016 a débuté à Kara, chef-lieu de la région de la Kara, le mercredi 03 juillet 2019 dans la salle de réunion de l’évêché avec pour participants les chefs traditionnels, les représentants des délégations spéciales, les représentants de l’administration publique locale les représentants des organisations de la société civile et les médias. L’ouverture des travaux a été faite à 15 heures 25 minutes par le Préfet de la Kozah, le Colonel Didier BAKALI qui dans son mot d’ouverture a invité les participants à suivre avec attention les présentations et les a encouragé à mettre à profit les recommandations issues des rapports ITIE afin d’adopter la bonne stratégie pour mieux gérer les ressources provenant du secteur extractif.

Ainsi, les thèmes abordés ont concerné les informations sur la norme ITIE et la présentation du contenu des rapports ITIE 2015 et 2016, thèmes respectivement développés par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami Kumah, Chef Cellule Information et communication à ITIE-Togo et Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou, Chef Cellule Administration et renforcement de capacités.

Le débat ouvert à la suite de ces présentations a permis aux participants de poser les questions suivantes :

* Quel est le niveau de mise en œuvre des recommandations ITIE ?
* Quelles sont les procédures de demande de compte aux entreprises ?
* Quel est le dispositif mis en place par l’administration minière pour obliger les entreprises minières à renseigner les fiches de déclaration ITIE ?
* Quelles sont les mesures mises en place par le gouvernement pour contrôler le secteur d’exploitation de l’eau ?

Les différentes questions soulevées par les participants ont reçu des réponses appropriées de la part des présentateurs appuyés dans l’exercice par le Coordonnateur national de l’ITIE-Togo.

Les travaux ont été clôturé aux environs de 17 heures 30 minutes par le Coordonnateur national qui a adressé ses plus vifs remerciements aux participants et a souhaité à chacun un bon retour chez lui.

**GUERIN-KOUKA**

A Guérin-kouka, chef-lieu de la préfecture de Dakpen, la dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016 a eu lieu le jeudi 04 juillet 2019 dans la salle de réunion des affaires sociales. Ouverts à 15 heures 45 minutes par le Préfet de Dakpen, les travaux ont rassemblé les chefs traditionnels, les représentants de l’administration publique locale, les représentants des comités de développement et les représentants des organisations de la société civile.

Dans son mot d’ouverture, le Préfet a salué l’initiative de disséminer sur tout le territoire national le contenu des rapports ITIE et a invité les participants à une bonne écoute et à une participation active au débat.

La cérémonie officielle a été suivie par les présentations des thèmes portant sur l’association ITIE et les informations sur sa Norme ITIE 2016, thème développé par le Chef Cellule information et communication, Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami Kumah et la dissémination du contenu des rapports ITIE 2015 et 2016 par le Chef Cellule Administration et renforcement de Capacités, Monsieur AMEKUDZI Komi Séwonou.

Ainsi, ces deux communications ont abouti à un débat général au cours duquel les questions suivantes ont été posées.

* Combien de temps une société qui exploite une mine doit faire avant de payer les redevances ?
* Pourquoi cet écart d’années dans les déclarations ITIE notamment la publication des rapports ?
* Qu’en ait- il des déclarations des années 2017 et 2018 étant donné que nous sommes en 2019 ?
* Comment l’ITIE peut-elle manifester son intérêt pour l’amélioration des conditions de vie des populations issues des localités minières ?
* Existe-il au Togo une structure en charge de valider et de faire le suivi du plan de reconversion et de gestion de l’après-mine élaboré par les industries extractives ?
* Les entreprises minières disposent-elles d’un plan de maintenance de systèmes de gestion environnementale ? Sinon quelles sont les dispositions prises par code minier à cet effet ?

Les deux présentateurs se sont attelés à donner des réponses à toutes ces questions à la satisfaction de tous. Le Coordonnateur national a apporté des éclaircissements sur des questions relatives aux mines.

Les travaux ont pris fin à 18 heures.

**DAPAONG**

La campagne de dissémination s’est poursuivie à Dapaong, région des savanes, le vendredi 05 juillet 2019 et a rassemblé les chefs traditionnels, les représentants des organisations de la société civile, les représentants de l’Office togolais des recettes, les représentants des délégations spéciales, les représentants de l’administration publique locale et les médias.

Les travaux ont lieu dans la salle de réunion de l’hôtel de Dapaong et ont été ouvert par le représentant du Préfet de Tône.

A Dapaong, comme à la coutumière, deux communications ont meublé le programme de la campagne de dissémination notamment la présentation des rapports ITIE 2015 et 2016 faite par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou et la présentation des informations ITIE faite par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah. Le débat qui a suivi les présentations a enregistré les questions suivantes :

* Pourquoi le rapport ITIE ne met-il pas l’accent sur les conditions de travail des employés des entreprises extractives ?
* Qu’est-ce que l’ITIE fait dans le cas où les ristournes ne sont pas versées aux communautés ?
* Comment les communautés perçoivent-elles les ristournes et comment l’ITIE assure le suivi des activités menées par la localité à partir de ces ristournes ?
* Sur quelles bases les permis d’exploitation minière sont-ils délivrés aux sociétés ? Et quelles sont les conditions d’utilisation desdits permis ?

Afin de mieux répondre aux différentes inquiétudes et mieux renseigner les participants, un état des lieux global de la mise en œuvre de l’ITIE au Togo a été présenté par le Coordonnateur national. Il a également porté dans sa présentation des clarifications sur l’assiette fiscale et sa constitution, la redevance minière et la répartition des ristournes minières. Après son intervention, les présentateurs ont apporté des éléments de réponse détaillés aux différentes questions posées par les participants. Monsieur HOURGNAMBA Wéndana, membre du Comité de Pilotage ITIE-Togo, a aussi apporté sa contribution pour répondre à certaines inquiétudes.

Les travaux ont pris fin à 17 heures 20 minutes par les mots de clôture du Coordonnateur national qui a remercié les participants et les a souhaité un bon retour chez eux.

**LOME**

A Lomé, la campagne de dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016 a eu lieu à l’hôtel la Concorde le mardi 09 juillet 2019. Cette rencontre a connu la participation des représentants du Commissariat des impôts de l’Office Togolais des Recettes, de l’OTM, des représentants des structures administratives concernées et des membres de la société civile du comité de pilotage. L’allocution d’ouverture a été prononcé par le Coordonnateur national, Monsieur Didier Kokou AGBEMADON, couplée de la présentation de l’ITIE et la propriété effective. Il s’en est suivi la dissémination du contenu des rapports ITIE 2015 et 2016 présenté par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou.

Les discussions ouvertes à la suite de ces interventions ont permis de recenser les questions suivantes :

* Quels apports l’ITIE peut faire pour un respect des droits des propriétaires ?
* Quelles techniques utilisées pour garantir la fiabilité des données des rapports ITIE ?
* Quels sont les avantages de la mise en œuvre de l’ITIE au Togo ?
* Qui supporte la mise en œuvre de l’ITIE au plan national et international ?

Les différentes questions posées ont reçu des réponses qui ont permis aux participants de mieux comprendre les attributions de l’ITIE ainsi que son champ d’action. Le représentant du Commissaire des impôts, Monsieur PIGNAN GNANSA Palakassi a intervenu pour présenter le mécanisme de données ouvertes initiées par l’Office Togolais des Recettes.

Les travaux de la dissémination des rapports ITIE ont pris fin à 13 heures.

**DALAVE**

La campagne de dissémination s’est poursuivie à Dalavé le mercredi 10 juillet 2019 dans la cour royale du chef canton et a rassemblé les Chefs traditionnels, les représentants des collectivités locales, les représentants des organisations de la société civile et les médias locaux. Ouvert à 15 heures 20 minutes par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah par les mots de bienvenue couplée de la présentation de l’association l’ITIE et sa norme, le programme de la campagne a continué par la présentation du contenu des rapports ITIE 2015 et 2016 faite par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou.

Ces communications ont abouti à un débat général au cours duquel les questions suivantes ont été posées :

* La localité de Dalavé peut s’attendre à bénéficier des retombées de l’exploitation minière ?
* Quelle démarche est-il nécessaire de mettre en place pour amortir l'impact de l'exploitation minière ?
* La minorité qui pille le pays restera-t-elle impunie ?
* Quelles sont les démarches à mener pour entrer en possession des ristournes ?
* Existe-il un fonds et des textes qui garantissent la gestion technique de l’après-mine ?
* Quelle est la différence entre la redevance minière et la ristourne ?

Les différentes questions soulevées par les participants ont reçu des réponses appropriées de la part des présentateurs appuyées dans la démarche par le Coordonnateur national de l’ITIE-Togo. Les membres du Comité de Pilotage, Messieurs AGBENENE Koffi, AMEGADJIN kokou Elorm et ANANI Yao ont encouragé les participants à s’organiser autour d’un idéal afin d’œuvrer pour le développement de leur localité.

La rencontre a pris fin à 17 heures 30 minutes par les mots de remerciements du Coordonnateur national de l’ITIE-Togo à l’endroit des participants qui n’a pas oublié d’exprimer sa satisfaction par rapport aux résultats des activités de cette étape de la campagne de dissémination.

**AGBELOUVE**

A Agbélouvé, la dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016 a eu lieu le jeudi 11 juillet 2019 et a rassemblé les chefs traditionnels, les représentants des délégations spéciales, les représentants des organisations de la société civile et les représentants des collectivités locales. Les travaux ont lieu dans la salle d’audience de la maison royale et ont été ouverts à 14 heures 50 minutes par le message introductif de Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah, couplé de la communication sur la mise en œuvre du processus ITIE. La seconde communication a porté sur le contenu des rapports ITIE 2015 et 2016 faite par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou.

Les questions qui ont suivi ces présentations sont les suivantes :

* Est-il possible d’introduire une demande de versement des ristournes antérieures ?
* Les ristournes sont-elles retournées aux collectivités ?
* Quelles sont les démarches à mener pour qu’une localité puisse bénéficier des ristournes ?

Toutes les questions ont été répondus de manière satisfaisante. La rencontre a pris fin à 17 heures 40 minutes par les mots de remerciements du Coordonnateur national de l’ITIE-Togo.

**KEVE**

Kévé a accueilli l’équipe ITIE-Togo dans le cadre de la dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016, le vendredi 12 juillet 2019 dans la salle de réunion de l’hôtel Base 57. Cette rencontre qui a rassemblé les chefs traditionnels, les représentants des collectivités locales, les représentants de la délégation spéciale et les représentants des organisations de la société civile a été ouverte à 15 heures 40 minutes par le mot d’ouverture du Coordonnateur national de l’ITIE-Togo.

Les différentes présentations de l’activité ont porté sur l’association ITIE et son cadre juridique, présentation faite par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah, et les contenus des rapports ITIE 2015 et 2016, faite par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou.

Les discussions ouvertes à la suite des différentes interventions ont permis de recenser les questions suivantes :

* Quelles sont les démarches à entreprendre pour entrer en possession des ristournes ?
* Comment s’effectue la répartition des ristournes ?
* Pourquoi les entreprises extractives ne sont pas présentes aux activités de dissémination des rapports ITIE ?
* Pourquoi l’ITIE ne tient pas compte du secteur artisanal ?
* Est-ce que le Programme National de Développement peut aboutir sans le secteur artisanal ?

Des réponses détaillées ont été données aux différentes préoccupations par les présentateurs.

Les travaux ont pris fin à 17 heures 45 minutes.

**BADO**

A Bado, localité située dans la préfecture de Vo, sensibilisé la population sur l’avantage lié à l’installation de l’industrie extractive, est l’objectif de l’équipe du Secrétariat technique de l’ITIE et du groupe multipartite. Il est à souligner que la localité de Bado abrite un site d’exploitation du calcaire en cours d’installation.

La campagne de dissémination à Bado s’est tenue le mardi 16 juillet 2019 dans l’enceinte de l’école primaire publique et a rassemblé les chefs traditionnels, les représentants des collectivités locales, les représentants des délégations spéciales, le représentant local de l’administration minière, les représentants des organisations de la société civile et la population de Bado.

En effet, les travaux ont été ouverts à 14 heures 55 minutes par le chef canton de Dagbati. Les communications ont porté sur l’association ITIE et sa norme, présentée par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah, et les objectifs de l’ITIE au Togo, son impact et le contenu des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016 présentée par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou. Ce dernier a rappelé aux villageois le rôle que chacun doit jouer afin de participer au développement de la communauté. Il les a exhorté à s’organiser pour que les tâches soient aisées et faciles à entreprendre.

Les questions qui ont suivi ces présentations sont les suivantes :

* Où est ce que l’ITIE trouve-t-elle le financement pour ces activités ?
* Quels bénéfices les populations tirent-elles dans l’exploitation de leur terre ?
* Que fait l’Etat pour récupérer les écarts constatés par les données ITIE ?
* Comment procède-t-on à l’indemnisation des terres exploitées ?

Ces différentes questions ont reçu des réponses satisfaisantes aux différentes inquiétudes.

Les travaux ont pris fin à 18 heures.

**ASSAGBA-KOPE**

Le village d’Assagba-Kopé a accueilli l’équipe ITIE-Togo dans le cadre de la dissémination des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016, le mardi 23 juillet 2019 dans l’enceinte de l’usine de production de l’ « Eau Vitale » et a connu la participation des chefs traditionnels, les représentants des collectivités locales, les représentants des délégations spéciales, les représentants de l’administration publique, les représentants de la Brasserie BB/ Eau vitale et les représentants des organisations de la société civile.

La rencontre a été ouverte à 15 heures 25 minutes par le Directeur Général Adjoint de Brasserie BB/ Eau vitale, Monsieur Thierry FERAUD qui dans son discours de circonstance s’est réjoui de la bonne volonté des autorités Togolaise à renforcer la transparence dans la gestion et l’utilisation des revenus des industries extractives et a fait remarquer l’adhésion totale d’Eau vitale aux activités de mise en œuvre de l’ITIE. Il a terminé son discours en souhaitant un joyeux anniversaire à la Brasserie BB Lomé pour ses dix ans d’existence et a ensuite souhaité plein succès aux travaux.

Les thèmes développés ont porté sur les impacts de la mise en œuvre de l’ITIE au Togo fait par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah, et la dissémination du contenu des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016 fait par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou.

Les différentes présentations ont abouti à un débat ouvert qui a permis aux participants de poser les questions suivantes :

* Pourquoi les rapports ne sont-ils pas traduits en vernaculaire ?
* Qu’est-ce que la mise en œuvre de l’ITIE au Togo a apporté au village d’Assagba-Kopé ?
* Quelle est la structure administrative de l’Etat qui collecte les ristournes ?

Les différentes questions et inquiétudes posées ont reçu des réponses exhaustives et satisfaisantes.

Les travaux ont pris fin à 18 heures 10 minutes. Un cocktail a été offert aux participants par la Brasserie BB Lomé/Eau vitale.

**VOGAN**

La deuxième phase de la campagne de dissémination des rapports ITIE a pris fin à Vogan, le jeudi 25 juillet 2019 dans la salle de réunion de la commune de Vogan. La campagne a connu la participation des chefs traditionnels, les représentants des collectivités locales, les représentants des délégations spéciales, les représentants de l’administration publique, les représentants des industries extractives installées dans la localité et les représentants des organisations de la société civile.

La cérémonie a débuté à 15 heures 30 minutes par le discours d’ouverture du Préfet de Vo qui a rappelé aux participants le rôle important de l’ITIE dans la gestion des finances de l’Etat et surtout dans l’amélioration des conditions de vie des populations. Il a par ailleurs exhorté les participants à suivre les enseignements des administrateurs de l’ITIE-Togo et a profité de l’occasion pour poser des questions ou encore donné leur opinion par rapport à la mise en œuvre du processus.

La suite de la cérémonie s’est poursuivie par la présentation de la mise en œuvre du processus ITIE par Monsieur DZIVENOU Mensah Kwami kumah et la présentation du contenu des rapports ITIE 2015 et 2016 par Monsieur AMEKUDZI Koffi Séwonou. Le débat ouvert à la suite de ses présentations a permis de poser les questions suivantes :

* Comment l’ITIE peut-elle manifester son intérêt pour l’amélioration des conditions de vie des populations issues des localités minières ?
* Quel devait être le rôle des autorités locales pour garantir le respect le plus absolu du cadre juridique et réglementaire des activités minières ?
* Au Togo, quelle est la structure en charge de valider et de faire le suivi du plan de reconversion et de gestion de l’après-mine ?
* Quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour remédier aux abus des entreprises extractives notamment les différentes menaces et intimidations ?
* Est-il normal que l’utilisation des ristournes ne fasse pas l’objet d’un audit ?
* Peut-on parler de répercussion socio-économique dans le cadre d’une évaluation globale d’impacts liés à l’exploitation des ressources naturelles ?

Toutes les questions et inquiétudes soulevées par les participants ont reçu des réponses détaillées, exhaustives et satisfaisantes.

Les travaux ont pris fin à 18 heures 10 minutes par le mot de remerciement du Coordonnateur national et un discours de clôture du Préfet de Vo.

Les rapporteurs

**Jules Gagno AKOUBIA**

**Delali KETOH**

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE-TOGO)- SECRETARIAT TECHNIQUE– 4412, Boulevard

Jean-Paul II –08 BP 8288– Téléphone (228) 2226 8990 –Courriel Site Web [www.itietogo.org](http://www.itietogo.org)